

COMMUNIQUÉ DES PRESSE

CHAMPION IRON ANNONCE DES RÉSULTATS RECORDS SUR LE PLANS DE SA PRODUCTION, DU RÉSULTAT NET ET DES FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION POUR SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2021

Résultat net de 112,2 M\$ découlant de la production de 2 268 800 tmh; Le budget cumulatif du projet de la phase II d'expansion augmenté à 120,0 M\$

Montréal, le 27 octobre 2020 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer de solides résultats opérationnels et financiers pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2020 de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

Détails relatifs à la conférence téléphonique

Champion tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le mercredi 28 octobre 2020 à 8 h 30 HAE (heure de Montréal) / le 28 octobre 2020 à 23 h 30 HNEA (heure de Sydney) pour discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021. Les détails relatifs à la conférence téléphonique sont fournis à la fin du présent communiqué.

1. FAITS SAILLANTS

Santé et sécurité

- Aucun cas positif à la COVID-19 n'a été recensé au sein de la Société;
- En étroite collaboration avec ses travailleurs syndiqués, ses sous-traitants et les communautés locales, la Société a continué d'améliorer ses activités et a déployé des mesures conformément aux directives du Gouvernement du Québec (le « Gouvernement ») en réaction à la pandémie de la COVID-19;
- La Société a mis en œuvre et révisé en continu ses mesures et ses protocoles afin de minimiser les risques liés à la COVID-19, lesquels sont prévus de rester en place afin d'assurer la santé et la sécurité des employés, des partenaires et des communautés locales;
- La Société a mis sur pied de nouveaux programmes, incluant : un test de dépistage volontaire en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (« INSPQ »), un audit mensuel de santé et de sécurité afin de vérifier l'efficacité des mesures adoptées en lien avec la COVID-19, et un « bulletin COVID-19 », qui permet aux employés de donner de la rétroaction sur les mesures et les protocoles mis en place; et
- La Société a reçu et a l'intention de mettre en œuvre une solution de dépistage rapide et portative, approuvée par Santé Canada, afin d'atténuer les risques liés à la COVID-19 en testant les employés et les sous-traitants qui travaillent sur le site de la mine du Lac Bloom (« Lac Bloom ») une fois que l'équipement supplémentaire aura été livré et que le personnel requis aura été embauché.

1. FAITS SAILLANTS (suite)

Financiers

- Revenus de 311,0 M\$ et 555,6 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, respectivement, comparativement à 160,4 M\$ et 438,3 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019;
- BAIIA¹ de 197,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, ou une marge BAIIA¹ de 64 %, comparativement à un BAIIA¹ de 62,6 M\$ (39 %) à la même période en 2019. BAIIA¹ de 325.5 M\$ (59 %) pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 229.5 M\$ (52%) à la même période en 2019;
- Résultat net de 112,2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 (bénéfice par action de 0,24 \$), comparativement à une perte nette de 1,7 M\$ à la même période en 2019 (bénéfice par action de 0,00 \$). Résultat net de 187.7 M\$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2020 (bénéfice par action de 0,40 \$), comparativement à un résultat net de 72.5 M\$ à la même période en 2019 (bénéfice par action de 0.09 \$);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation s'élevant à 128,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, ce qui représente des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action¹ de 0,27 \$, comparativement à 104,9 M\$ ou 0,24 \$ par action¹ à la même période en 2019. Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation s'élevant à 203,6 M\$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, ce qui représente des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action¹ de 0,43 \$, comparativement à 198,6 M\$ ou 0,45 \$ par action¹ à la même période en 2019;
- Déclaration et versement de 17,0 M\$ de dividendes accumulés sur les actions privilégiées de la filiale d'exploitation de la Société, Minerai de fer Québec inc. (« MFQ »), lesquelles sont détenues par CDP Investissements Inc., une filiale à 100% de la Caisse de dépôt et placement du Québec; et
- Solde de liquidités² robuste de 425,8 M\$ au 30 septembre 2020, malgré des paiements d'impôt sur les bénéfices et d'impôt minier de 97,0 M\$ et des paiements de dividendes de 17,0 M\$ versés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à un solde de liquidités² de 347,5 M\$ au 30 juin 2020 et de 298,7 M\$ au 31 mars 2020.

Opérationnels

- Les opérations au Lac Bloom ont repris et sont revenues à la pleine capacité de production durant le trimestre précédent, suivant l'annonce du Gouvernement à l'effet que les activités minières étaient considérées comme un « service prioritaire » et la levée des directives de confinement spécifiques en lien avec la COVID-19 émises durant le premier trimestre de l'exercice financier de la Société se terminant le 31 mars 2021;
- Production de 2 268 800 tonnes métriques humides (« tmh ») de concentré de minerai de fer (« Fe ») à haute teneur (66,1 % Fe) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 2 189 700 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,3 % Fe) à la même période en 2019. Production de 4 067 600 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,3 % Fe) pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 4 179 100 tmh à la même période en 2019;
- Taux de récupération de 85,2 % et 83,8 % pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, respectivement, comparativement à des taux de récupération de 83,9 % et 83,1 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019; et
- Coût comptant total franco à bord (« FAB »)¹ de 48,5 \$ par tonne métrique sèche (« tms ») (36,4 \$ US/tms) (« coût comptant total » ou « coût comptant ») et de 53,1 \$/tms (39,1 \$ US/tms) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, respectivement, comparativement à 48,3 \$/tms (36,6 \$ US/tms) et 51,4 \$/tms (38,7 \$ US/tms), respectivement, pour les mêmes périodes en 2019.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS à la note 19 du rapport de gestion de la Société pour la période terminée le 30 septembre 2020 (le « rapport de gestion ») disponible sur SEDAR au : www.sedar.com, l'ASX au : www.asx.com.au et le site Web de la Société au : www.championiron.com.

² Les liquidités incluent les espèces et les quasi-espèces ainsi que les investissements à court terme.

1. FAITS SAILLANTS (suite)

Autres développements

- En lien avec le projet de la phase II d'expansion du Lac Bloom, qui propose de doubler la capacité nominale du Lac Bloom à 15 Mtpa, la Société a augmenté de 22 M\$ le budget cumulatif de la phase II, pour un budget total de 120 M\$, afin de faire avancer le projet prudemment tout en s'assurant d'atteindre les étapes clés de l'échéancier parallèlement à la décision finale du conseil d'administration (le « conseil ») sur le projet de la Phase II d'expansion qui a été reportée. La Société communiquera de plus amples détails à propos de ses plans de développement en lien avec le projet de la phase II d'expansion d'ici la fin de l'année civile en cours;
- Nomination d'Alexandre Belleau au poste de chef des opérations le 22 juillet 2020;
- Nomination de Louise Grondin au conseil lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société le 27 août 2020; et
- Réalisation d'une plateforme virtuelle présentant une vue sur 360 degrés des opérations minières de la Société et des infrastructures connexes, présentement disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com.

« Les derniers mois ont permis de révéler le plein potentiel de notre mine du Lac Bloom dont la production et les résultats financiers records témoignent de l'engouement de notre minerai sur les marchés internationaux. Encore une fois, je tiens à saluer l'engagement de nos employés, une équipe dédiée au succès de l'entreprise et qui a fait preuve de beaucoup d'agilité et de résilience dans un contexte pandémique particulièrement exigeant. Notre première priorité demeure la sécurité et le bien-être de nos employés, de nos partenaires et des communautés, de telle sorte que nous continuons d'appliquer des mesures rigoureuses pour contrer la propagation de la COVID-19, notamment grâce à la mise en place d'une solution de dépistage rapide pour atténuer les risques liés à la pandémie. De par sa capacité à générer des liquidités, notre Société continue en parallèle de faire avancer le projet particulièrement emballant et porteur de la phase II d'expansion dont le budget cumulatif est rehaussé à 120 M\$ », a déclaré David Cataford, chef de la direction de Champion.

2. RÉACTION À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

La pandémie de la COVID-19 continue d'affecter l'économie mondiale, générant beaucoup d'incertitude économique et perturbant les marchés financiers. La santé et la sécurité de nos employés, de nos partenaires et des communautés locales reste une priorité pour la Société. Face à la pandémie de la COVID-19, la Société révisé en continu ses mesures et ses protocoles et a adapté ses opérations de façon à respecter les directives des autorités et les recommandations d'un comité de direction mis sur pied pour faire le suivi et adapter au besoin les opérations au contexte de pandémie. Jusqu'à maintenant, aucun cas positif à la COVID-19 n'a été recensé au sein de la Société. Suivant l'annonce du Gouvernement qu'à compter du 15 avril 2020, les activités minières seraient considérées comme un « service prioritaire », les opérations à la mine du Lac Bloom sont désormais revenues à la pleine capacité opérationnelle.

Depuis le début de la pandémie, la Société a été proactive en déployant de nombreuses mesures visant à atténuer les risques liés à la COVID-19, en conformité avec les directives du Gouvernement. Parmi les mesures mises en place, on note un suivi plus serré de la santé des employés, un contrôle de la température avant les déplacements et à l'entrée du site du Lac Bloom, des mesures d'isolement par rapport aux communautés environnantes, une augmentation de la capacité des moyens de transport afin de permettre le respect des mesures de distanciation sociale adéquates, des horaires de travail adaptés pour réduire le volume de déplacements, un soutien médical accru, des protocoles de désinfection et de distanciation sur le site minier, un protocole obligatoire de gestion de la maladie pour les cas présumés, un registre de traçabilité des employés en réaction à l'infection possible d'un travailleur et une séance d'information obligatoire pour tous les nouveaux sous-traitants et employés. De plus, la Société a récemment déployé de nouvelles mesures, incluant un suivi des mesures adoptées par les sous-traitants pour gérer la pandémie de la COVID-19, un audit mensuel afin de vérifier l'efficacité des mesures adoptées, un « bulletin COVID-19 », qui permet aux employés de donner de la rétroaction sur les mesures et les protocoles, et un programme de dépistage volontaire en collaboration avec l'INSPQ.

De plus, plusieurs canaux de communication ont été créés afin d'assurer une supervision adéquate et communiquer toute nouvelle mesure mise en œuvre. Après le 30 septembre 2020, la Société a reçu une solution de dépistage rapide et portative approuvée par Santé Canada et visant à détecter les individus infectés à la COVID-19. En attendant la livraison des autres équipements et l'embauche du personnel requis, la Société s'attend à mettre en service la solution de dépistage rapide prochainement, afin de tester les employés et les sous-traitants qui travaillent sur le site du Lac Bloom. Le plan d'action COVID-19 de la Société est présentement disponible sur son site Web à l'adresse : www.championiron.com.

Jusqu'à présent, les mesures d'atténuation du risque de la Société ont permis de minimiser l'impact de la pandémie, et les opérations ont repris à pleine capacité au Lac Bloom, générant de solides flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, avec une production record et un résultat net record pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020. Les investissements consentis dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier depuis le début des opérations en février 2018 et la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles ayant pour but d'accroître la capacité et la fiabilité de l'usine au premier semestre de l'exercice financier précédent ont permis à la Société de maximiser sa productivité en dépit de la pandémie de la COVID-19.

Comme la Société s'affairait à mettre en place les meilleures pratiques tout en gérant sa réaction face à la pandémie de la COVID-19, des coûts d'exploitation directs, substantiels et marginaux ont été engagés durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, totalisant 2,7 M\$ ou 1,3 \$/tms¹ et 7,2 M\$ ou 1,9 \$/tms¹ respectivement. Des coûts spécifiques liés à la COVID-19 pourraient continuer d'être engagés dans un avenir prévisible. Le personnel hautement mobilisé de la Société a démontré son engagement envers notre succès collectif tout en composant avec la pandémie. En témoigne le faible taux d'absentéisme enregistré durant la période, ce qui a permis à la Société de compenser pour les délais survenus lors de la période antérieure dans certains secteurs opérationnels, notamment au niveau des activités d'extraction de stériles. En raison des tests en cours et des dépistages préventifs pour la COVID-19, certains travailleurs temporaires n'étaient pas disponibles lorsqu'ils semblaient présenter des symptômes possiblement associés au virus jusqu'à ce que les résultats confirment qu'il ne s'agissait pas de la COVID-19, ce qui a nécessité la rétention d'autres travailleurs temporaires, menant ainsi à une hausse des coûts opérationnels.

La Société a bénéficié des mesures temporaires d'allègement fiscal mises en place par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec en réaction à la pandémie de la COVID-19, ce qui lui a permis de reporter les paiements d'impôts jusqu'au 30 septembre 2020. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a versé 97,0 M\$ en impôts sur les bénéfices et en impôts minières, incluant les portions reportées, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, ainsi que les acomptes provisionnels mensuels pour la période d'avril à septembre 2020 inclusivement.

Malgré l'impact économique de la pandémie de la COVID-19, les prix pour le minerai de fer sont restés robustes tout au long du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2020, procurant des marges d'exploitation intéressantes. Bien que la Société gère ses opérations et ses liquidités de façon à atténuer les risques liés à la pandémie de la COVID-19, l'étendue des impacts de la pandémie sur nos opérations et nos flux de trésorerie dépendra de l'évolution future de cette crise sanitaire, compte tenu du degré d'incertitude élevé quant aux impacts ultimes que la pandémie de la COVID-19 aura sur l'économie mondiale et sur la demande pour le concentré de minerai de fer.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

3. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION À LA MINE DU LAC BLOOM

	Trois mois terminés le 30 septembre			Six mois terminés le 30 septembre		
	2020	2019	Variance	2020	2019	Variance
Données d'exploitation						
Stérile extrait (tmh)	4 114 400	3 572 200	15 %	6 727 200	7 153 100	(6 %)
Minerai extrait (tmh)	6 070 000	5 393 900	13 %	10 752 600	10 499 000	2 %
Matériel extrait (tmh)	10 184 400	8 966 100	14 %	17 479 800	17 652 100	(1 %)
Ratio de découverte	0,7	0,7	— %	0,6	0,7	(14 %)
Minerai broyé (tmh)	5 562 600	5 450 800	2 %	10 167 200	10 230 800	(1 %)
Teneur d'alimentation (% Fe)	30,9	32,3	(4 %)	31,1	32,4	(4 %)
Récupération (%)	85,2	83,9	2 %	83,8	83,1	1 %
Teneur du produit (% Fe)	66,1	66,3	— %	66,3	66,3	— %
Concentré de minerai de fer produit (tmh)	2 268 800	2 189 700	4 %	4 067 600	4 179 100	(3 %)
Concentré de minerai de fer vendu (tms)	2 063 400	1 860 400	11 %	3 822 200	3 767 100	1 %
Données financières (en milliers de dollars)						
Revenus	310 994	160 370	94 %	555 568	438 284	27 %
Coût des ventes	100 068	89 921	11 %	202 844	193 528	5 %
Coût des ventes – coûts marginaux liés à la COVID-19	2 671	—	— %	7 233	—	— %
Autres dépenses	10 426	7 874	32 %	19 967	15 245	31 %
Charges financières nettes	3 387	46 433	(93 %)	2 065	75 485	(97 %)
Résultat net (perte nette)	112 164	(1 726)	(6 598 %)	187 720	72 515	159 %
BAlIA ¹	197 829	62 575	216 %	325 524	229 511	42 %
Statistiques (en dollars par tms vendue)						
Prix de vente moyen réalisé brut	162,8	140,3	16 %	156,6	149,7	5 %
Prix de vente moyen réalisé net ¹	150,7	86,2	75 %	145,4	116,3	25 %
Coût comptant total (C1) ¹	48,5	48,3	— %	53,1	51,4	3 %
Coût de maintien tout inclus ¹	57,4	66,2	(13 %)	60,8	64,5	(6 %)
Marge d'exploitation ¹	93,3	20,0	367 %	84,6	51,8	63 %

Rendement opérationnel

Le 24 mars 2020, la Société a annoncé la réduction de ses opérations à la suite des directives du Gouvernement face à la pandémie de la COVID-19, exigeant que les activités minières soient réduites au minimum dans la province de Québec. Tel qu'annoncé par la Société le 23 avril 2020, les opérations ont repris progressivement, suivant l'annonce du Gouvernement à l'effet que les activités minières étaient désormais considérées comme un « service prioritaire » au Québec. Bien que la Société ait opéré à capacité minimale pendant un certain temps et que ses activités à la mine aient été perturbées, les interventions rapides de la direction face à la pandémie de la COVID-19 ont permis de minimiser ses impacts sur les opérations. Malgré les impacts sur les opérations, la Société a produit près de 4,1 millions de tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, soit environ 8 % de plus que la capacité nominale actuelle du Lac Bloom.

i. Comparaison du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, 10 184 400 tonnes de matériel ont été extraites, comparativement à 8 966 100 tonnes à la même période en 2019, pour une progression de 14 %. Cette augmentation du matériel extrait découle de la plus grande disponibilité de l'équipement minier et du taux d'utilisation plus élevé, de l'ajout d'équipement et d'un meilleur accès au minerai. La Société a bénéficié de ses investissements antérieurs et continus dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier, lui permettant de maximiser sa productivité lorsqu'une certaine souplesse au niveau des opérations s'est avérée nécessaire en raison des conditions découlant de la pandémie.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

3. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE LA MINE DU LAC BLOOM (suite)

Rendement opérationnel (suite)

i. Comparaison du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020 (suite)

L'usine a traité 5 562 600 tonnes de minerai durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 5 450 800 tonnes à la même période en 2019, pour une hausse de 2 %. Le débit de traitement plus élevé est le résultat d'une plus grande disponibilité du minerai extrait et du taux d'utilisation de l'usine plus élevé. Durant le trimestre, la Société a utilisé ses deux lignes de production à pleine capacité, comparativement à une seule ligne de production au trimestre précédent en raison de la réduction des opérations imposée par le Gouvernement face à la COVID-19. Les améliorations et les innovations opérationnelles mises en œuvre durant l'exercice financier terminé le 31 mars 2020 ont permis à la Société d'améliorer la stabilité de traitement et d'atteindre un taux de productivité plus élevé à l'usine, malgré les pertes d'efficacité engendrées par la COVID-19, ce qui a permis à la Société de tirer profit des prix plus élevés pour le minerai de fer.

La teneur traitée du minerai de fer au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020 s'est établie à 30,9 %, comparativement à 32,3 % à la même période en 2019. La diminution de la teneur traitée est attribuable à la présence de minerai à plus basse teneur en provenance de différentes fosses comparativement à l'année précédente. Ceci reste conforme au plan d'exploitation minière et à la teneur traitée moyenne prévue sur la durée de vie de la mine.

La Société a atteint un taux de récupération moyen de 85,2 % durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à un taux de récupération de 83,9 % à la même période en 2019, reflétant la plus grande stabilité du circuit de récupération.

Grâce à ces éléments, la mine du Lac Bloom a établi un nouveau record de production trimestrielle, avec 2 268 800 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur [66,1 % Fe] produites durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, en hausse de 4 % comparativement au record de production trimestrielle précédent de 2 189 700 tmh enregistré à la même période en 2019. La production plus élevée, surpassant la capacité nominale, est principalement le résultat de la quantité plus élevée de minerai extrait et le débit de traitement plus élevé, combinés à un taux de récupération moyen plus élevé, en partie contrebalancés toutefois par la teneur traitée plus basse. L'écart entre les quantités de concentré de minerai de fer produite et vendue durant le trimestre est attribuable au calendrier des livraisons.

ii. Comparaison du premier semestre de l'exercice financier 2021 et du premier semestre de l'exercice financier 2020

La Société a extrait 17 479 800 tonnes de matériel durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 17 652 100 tonnes à la même période en 2019. L'usine a traité 10 167 200 tonnes de minerai durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, en baisse de 1 % comparativement à la même période en 2019, tandis que le taux de récupération s'est amélioré, passant de 83,1 % à 83,8 %, conformément aux niveaux ciblés par la Société. Grâce à ces éléments, la mine du Lac Bloom a produit un total de 4 067 600 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur [66,3 % Fe] durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 4 179 100 tmh à la même période en 2019.

Durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact négatif sur plusieurs des activités de la Société, incluant : un taux réduit d'extraction minière en raison de la nécessité de se conformer aux directives de santé publique émises par le Gouvernement; une réduction de l'entretien d'équipement en raison des ressources limitées découlant de la COVID-19, ce qui a eu des répercussions néfastes sur la disponibilité de l'équipement; l'arrivée des travailleurs saisonniers, qui a nécessité des efforts accrus d'intégration et de formation; et l'utilisation d'une seule des deux lignes de production de la Société pendant un certain temps en raison des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Lorsque les restrictions gouvernementales ont été levées, la Société a accéléré ses activités minières et a même surpassé la capacité nominale de l'usine pour le semestre terminé le 30 septembre 2020. Les investissements consentis dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier, ainsi que les améliorations et les innovations opérationnelles mises en œuvre à l'usine dans le passé ont permis de maximiser la productivité actuelle.

Durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a reçu la confirmation que son premier test de production commerciale de l'an dernier s'était qualifié aux fins de la réduction directe (« RD ») de la part des producteurs de boulettes de RD et des exploitants d'usines de minerai de fer traité par réduction directe (« FRD »). Avec ses spécifications de produit confirmées, la Société a produit un deuxième lot de 207 900 tmh de concentré de minerai de fer à 67,8 % Fe avec un contenu combiné en silice et alumine de 2,68 % convenant à la RD, à la demande d'un client du Moyen-Orient. Cette deuxième expédition confirme la capacité de la Société de vendre son minerai à des producteurs de boulettes de RD pouvant être converties par les producteurs de FRD et utilisées dans les fours à arc électriques, qui représentent un sous-marché croissant de la capacité mondiale de production d'acier. Ceci permettrait potentiellement à la Société d'accroître sa clientèle et confirme que le Lac Bloom est l'un des rares gisements en production dans le monde qui pourrait adapter son produit pour répondre à l'évolution potentielle des méthodes de fabrication de l'acier au cours des années à venir.

4. RENDEMENT FINANCIER

A. Revenus

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, 2 063 400 tonnes de concentré de minerai de fer à haute teneur ont été vendues à un prix réalisé brut CFR Chine de 122,2 \$ US/tms, avant les ajustements liés aux ventes provisoires et les frais de transport. Le prix de vente moyen réalisé brut de 122,2 \$ US/tms représente une prime de 3,4 % par rapport au prix de référence IODEX 62% Fe CFR China Index (« P62 »), comparativement à une prime de 15,5 % au trimestre précédent. Le prix de vente moyen réalisé brut reflète les ventes à un prix déterminé, ainsi que le prix à terme à la date de règlement prévue pour les 1 188 000 tonnes qui étaient en transit à la fin de la période. L'écart entre le prix de vente moyen réalisé brut de 122,2 \$ US/tms pour le trimestre récemment terminé et le prix IODEX 65% Fe CFR China Index (« P65 ») moyen pour le trimestre, qui était de 128,9 \$ US/tms, s'explique par le fait que certaines ventes ont été faites à un prix réduit afin de concurrencer les prix des boulettes de fer qui sont présentement à leur point le plus bas depuis plusieurs années, et le fait que certains volumes sous contrat ont été vendus aux prix des mois précédents, lorsque le prix de référence P65 était nettement plus bas.

Lorsque les prix pour les boulettes de fer se stabiliseront suivant les effets de la pandémie de la COVID-19 sur l'industrie, la Société s'attend à ce que le prix de son produit continue de suivre l'indice P65. De plus, la Société devrait bénéficier des prix de la période actuelle pour ses volumes sous contrat, basés sur les prix de référence P65 des mois précédents, pour la période à venir se terminant le 31 décembre 2020. D'autres facteurs ont influencé le prix réalisé par la Société, notamment la production accrue des mines chinoises qui ont ainsi offert des prix concurrentiels en raison de leur proximité aux clients finaux, et les inventaires de plus en plus importants de concentré de minerai de fer à certains ports chinois.

Les frais de transport maritime sont restés bas durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020. Durant le deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 de la Société, les bas prix pour le carburant et la réduction des expéditions du Brésil ont contribué à maintenir les frais de transport maritime à des niveaux plus bas, tandis qu'à la même période l'an dernier, l'impact de la reprise des opérations d'un grand producteur en juin 2019 sur les tarifs de fret mondiaux avait eu pour effet d'augmenter les frais de transport maritime de la Société. La variation des frais de transport avec les coûts C3 durant la période est principalement attribuable aux dates de réservation des navires et au fait que la Société a bénéficié d'un contrat de transport à un prix fixe de 15,46 \$ US par tonne majoré des commissions de fret pour un navire par mois jusqu'en décembre 2020.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, un prix final a été établi pour la majeure partie des 1 310 000 tonnes de minerai de fer qui étaient en transit en date du 30 juin 2020. Conséquemment, durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, des ajustements de prix pour les ventes provisoires de 28 980 000 \$ ont été comptabilisés en revenus additionnels pour ces 1 310 000 tonnes, pour un impact positif de 10,6 \$ US/tms.

En déduisant les frais de transport maritime de 19,6 \$ US/tms et en ajoutant l'ajustement lié aux ventes provisoires de 10,6 \$ US/tms, la Société a réalisé un prix moyen net de 113,2 \$ US/tms [150,7 \$ CA/tms] pour son minerai de fer à haute teneur livré au client final. Les revenus ont totalisé 310 994 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 160 370 000 \$ à la même période en 2019. L'augmentation est attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé, aux volumes vendus plus importants et à l'impact positif des taux de change.

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a vendu plus de 3 822 200 tonnes de concentré de minerai de fer qui a été expédié dans 22 navires à des clients situés en Chine, au Japon, en Corée du Sud, en Europe et au Moyen-Orient. Tandis que le prix de référence P65 du minerai de fer à haute teneur fluctuait entre un plancher de 96,5 \$ US/tms et un sommet de 143,1 \$ US/tms durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a vendu son produit à un prix de vente moyen réalisé brut de 115,6 \$ US/tms. En combinant le prix de vente moyen réalisé brut avec l'ajustement lié aux ventes provisoires de 10,0 \$ US/tms, la Société a vendu son minerai de fer à haute teneur à un prix de 125,6 \$ US/tms durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à l'indice moyen P65 de 118,8 \$ US/tms, démontrant sa capacité à tirer profit des prix plus élevés pour son minerai de fer à haute teneur par rapport à l'indice de référence P62. Après déduction des frais de transport maritime de 18,3 \$ US/tms, la Société a réalisé un prix moyen net¹ de 107,3 \$ US/tms [145,4 \$ CA/tms] pour son minerai de fer à haute teneur livré au client final. Conséquemment, les revenus ont totalisé 555 568 000 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 438 284 000 \$ à la même période en 2019.

Bien que la hausse des ventes soit principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹, l'impact positif des volumes illustre les avantages que la Société est allée chercher en investissant dans la fiabilité de sa production et dans sa capacité à augmenter son débit de traitement lorsque le prix du minerai de fer à haute teneur est élevé.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

4. RENDEMENT FINANCIER (suite)

B. Coût des ventes

Le coût des ventes correspond au coût des opérations minières, du traitement du minerai et aux dépenses générales et administratives (« G&A ») du site minier.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, le coût comptant total¹ ou le coût comptant C1¹ par tonne, excluant les frais marginaux spécifiques et non récurrents liés à la COVID-19, a totalisé 48,5 \$/tms, comparativement à 48,3 \$/tms à la même période en 2019. Le coût comptant total¹ pour la période a été affecté négativement par les pertes d'efficacité liées aux mesures de prévention contre la COVID-19, lesquelles ont toutefois été compensées par la productivité opérationnelle résultant en un volume record de concentré de minerai de fer vendu. La stabilité du coût comptant total¹ durant la pandémie de la COVID-19 est une retombée directe des investissements de la Société dans les innovations et les améliorations à l'usine ainsi que dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier.

Durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, en excluant les frais marginaux spécifiques et non récurrents liés à la COVID-19, la Société a produit du minerai de fer à haute teneur à un coût comptant total¹ de 53,1 \$/tms comparativement à 51,4 \$/tms à la même période en 2019. Le coût comptant C1¹ pour la période inclut l'impact négatif des pertes d'efficacité liées aux mesures de prévention contre la COVID-19 associées aux protocoles de distanciation sociale. Au premier trimestre de l'exercice financier 2021, en respect des valeurs fondatrices de la Société visant à maintenir son partenariat bénéfique avec sa main-d'œuvre, la Société a choisi de garder l'ensemble de ses travailleurs sur la liste de paie, malgré le taux de production réduit imposé par les directives de santé publique du Gouvernement. L'augmentation du coût comptant total¹ a été en partie compensée par la productivité opérationnelle durant la deuxième moitié de la période.

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, le coût comptant total¹ a été affecté négativement par les coûts liés aux opérations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (la « SFPPN ») qui étaient plus élevés qu'aux périodes comparables en 2019. Malgré tout, la Société est confiante que les mesures correctives mises en œuvre par la SFPPN se solderont par de futures économies de coûts, et cette tendance se dessinait clairement durant le plus récent trimestre.

C. Coût des ventes – Coûts marginaux liés à la COVID-19

En lien avec les directives du Gouvernement, la Société a mis en œuvre plusieurs mesures dans le cadre de ses efforts pour atténuer les risques liés à la pandémie de la COVID-19. La Société a engagé des coûts d'exploitation directs, marginaux et non récurrents de 2 671 000 \$ ou 1,3 \$/tms¹ et de 7 233 000 \$ ou 1,9 \$/tms¹ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, respectivement. Ces coûts n'incluent pas les pertes d'efficacité découlant directement de la pandémie de la COVID-19 et touchant tous les secteurs des activités minières de la Société. Ces coûts spécifiques se composent principalement des primes versées aux employés en raison des horaires de travail ajustés, des coûts marginaux de transport et des coûts marginaux pour le nettoyage et la désinfection des installations. Bien que les horaires de travail aient été adaptés et que les primes associées aient été versées durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021, la Société a repris ses horaires de travail réguliers à la fin de juin 2020. Malgré le fait que les coûts associés aux horaires révisés et aux primes associées ne soient pas récurrents, la Société continuera de déployer des mesures pour atténuer les risques liés à la COVID-19 sur le site et auprès des communautés locales. Conséquemment, des coûts spécifiques liés à la COVID-19 pourraient continuer d'être engagés d'ici la fin de l'exercice financier 2021.

D. Marge Brute

La marge brute pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 a totalisé 199 909 000 \$, comparativement à 65 756 000 \$ à la même période en 2019. L'augmentation de la marge brute est attribuable aux revenus plus élevés découlant du prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé de 150,7 \$/tms pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 86,2 \$/tms à la même période en 2019, et des volumes plus importants de concentré de minerai de fer vendu. Les revenus plus élevés ont été en partie contrebalancés par les coûts marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 2 671 000 \$ ou 1,3 \$/tms¹ durant la période, les coûts de production plus élevés découlant des volumes vendus plus importants et la charge de dépréciation plus élevée attribuable aux investissements antérieurs consentis pour augmenter le débit de traitement et surpasser la capacité nominale de la mine.

La marge brute pour le semestre terminé le 30 septembre 2020 a totalisé 328 205 000 \$, comparativement à 236 449 000 \$ à la même période en 2019. La hausse est largement tributaire du prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé, à 145,4 \$/tms pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 116,3 \$/tms à la même période en 2019, et des volumes plus importants de concentré de minerai de fer vendu. Les revenus plus élevés ont été en partie contrebalancés par les coûts marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 7 233 000 \$ ou 1,9 \$/tms¹ durant la période, combinés à une hausse des charges de dépréciation et des coûts de production.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

4. RENDEMENT FINANCIER (suite)

E. Autres dépenses

La diminution des paiements fondés sur des actions pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020 reflète la diminution des coûts pour les options d'achat d'actions puisqu'aucune option d'achat d'action n'a été attribuée durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020.

L'augmentation des dépenses G&A durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, comparativement aux périodes correspondantes en 2019, est attribuable aux salaires et avantages plus élevés en raison d'un effectif plus important, aux honoraires professionnels plus élevés et à la prime annuelle plus élevée pour l'assurance-responsabilité des administrateurs et dirigeants de la Société.

Les dépenses relatives au développement durable et les autres dépenses communautaires comprennent principalement les taxes versées à la communauté comme les taxes foncières et scolaires, ainsi que les dépenses de la Société liées à l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les Premières Nations. La hausse de ces dépenses pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020 reflète l'importance de plus en plus grande accordée par la Société au développement durable. De plus, durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a publié son premier rapport de développement durable, mettant en lumière son alignement avec les parties prenantes et sa diligence face à ses responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance. Le rapport de développement durable est disponible sur le site Web de la Société au : www.championiron.com.

F. Charges financières nettes

Les charges financières nettes se composent principalement des intérêts sur la dette à long terme, des gains et des pertes de change sur les comptes débiteurs, les liquidités et la dette à long terme, de la perte sur le remboursement des facilités de crédit antérieures, de la variation de la juste valeur des instruments dérivés liés aux facilités de crédit antérieures qui ont été remboursées en août 2019, et de la variation de la juste valeur des placements non courants.

Comparaison du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020

Les charges financières nettes ont totalisé 3 387 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à des charges financières nettes de 46 433 000 \$ enregistrées à la même période en 2019.

La diminution des charges financières nettes pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est principalement attribuable à l'impact du remboursement des facilités de crédit antérieures qui a eu lieu le 16 août 2019 et qui s'est soldé par la comptabilisation d'une perte de 57 274 000 \$. La majeure partie de cette perte de 57 274 000 \$ comptabilisée durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019 était constituée d'éléments hors caisse comme la radiation des frais capitalisés en lien avec des transactions antérieures, la radiation d'instruments financiers dérivés, et la radiation de la valeur comptable non amortie des facilités de crédit antérieures.

La diminution des charges financières nettes est aussi attribuable à l'impact positif du refinancement mis en place par la Société et clôturé le 16 août 2019. En effet, la nouvelle facilité de crédit porte intérêt à un taux annualisé de 3,8 %, comparativement à un taux de 10 % pour les facilités de crédit antérieures. La capitalisation des coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés durant la période de développement du projet de la phase II d'expansion du Lac Bloom, qui se sont élevés à 562 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 (montant nul en 2019), a aussi contribué à la variation.

La Société bénéficie d'une couverture naturelle entre ses revenus générés en dollars américains et ses facilités de crédit à terme libellées en dollars américains. L'appréciation du dollar canadien versus le dollar américain en date du 30 septembre 2020 comparativement au 30 juin 2020 a contribué à la perte de change latente sur ses comptes débiteurs et les liquidités libellées en dollars américains, laquelle est en partie compensée par un gain de change latent sur la dette à long terme de la Société libellée en dollars américains.

Les facilités de crédit antérieures comprenaient des instruments dérivés incorporés qui devaient être réévalués trimestriellement. À la suite du refinancement clôturé le 16 août 2019, ces instruments dérivés se sont éteints. Ainsi, les variations hors caisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés n'affectent plus les résultats trimestriels de la Société. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019, les variations hors caisse favorables de la juste valeur des instruments financiers dérivés s'élevaient à 19 534 000 \$.

Les placements non courants en actions ordinaires cotées en bourse sont classés dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, l'augmentation nette de la juste valeur des placements non courants en actions ordinaires s'élève à 1 143 000 \$ et reflète le cours des actions plus élevé des placements, tandis qu'à la période comparative en 2019, la Société avait enregistré une diminution nette de 404 000 \$.

4. RENDEMENT FINANCIER (suite)

F. Charges financières nettes (suite)

Comparaison du premier semestre de l'exercice financier 2021 et du premier semestre de l'exercice financier 2020

La diminution des charges financières nettes pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à la même période en 2019, est principalement attribuable à l'impact du remboursement des facilités de crédit antérieures survenu le 16 août 2019, qui s'est soldé par la comptabilisation d'une perte de 57 274 000 \$. La diminution des charges financières nettes est aussi attribuable à la réduction des intérêts suivant la transaction de refinancement clôturée le 16 août 2019 et reflète le coût moins élevé de la dette, en plus de la capitalisation des coûts d'emprunt liés au projet de la phase II d'expansion, lesquels se sont élevés à 1 493 000 \$. Par ailleurs, la Société a comptabilisé un gain sur la variation de la juste valeur de ses placements non courants, qui est le résultat du cours des actions plus élevé pour ses placements en capitaux propres.

G. Impôts sur les bénéfices

La Société et ses filiales sont imposées en Australie et au Canada. En raison des pertes accumulées avant impôt, il n'y a pas de versement d'impôt sur les bénéfices exigible ou différé relativement aux activités australiennes. Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des pertes inutilisées en Australie puisque la Société est d'avis qu'il est peu probable qu'elle disposera d'un bénéfice imposable disponible contre lequel les pertes pourraient être appliquées. MFQ est assujettie à l'impôt minier au Québec, dont le taux d'imposition progressif varie entre 16 % et 28 %, chaque taux étant appliqué à la tranche appropriée du profit minier de MFQ, en fonction de la marge de profit minier de l'exercice. La marge de profit minier représente le profit minier, tel que défini par la Loi sur l'impôt minier du Québec, divisé par les revenus. Les taux d'imposition progressifs applicables à la marge de profit minier sont les suivants :

Échelle d'imposition de la marge de profit minier	Taux d'imposition
Profit minier entre 0 % et 35 %	16 %
Profit minier au-delà de 35 %, jusqu'à 50 %	22 %
Profit minier au-delà de 50 %	28 %

De plus, MFQ est assujettie à l'impôt sur les bénéfices au Canada, où le taux statutaire combiné, provincial et fédéral, était de 26,50 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 (26,68 % en 2019).

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, les charges d'impôt sur les bénéfices et d'impôt minier exigibles ont totalisé 69 305 000 \$ et 112 747 000 \$, respectivement, comparativement à 14 624 000 \$ et 67 986 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. L'écart est principalement attribuable au bénéfice imposable plus élevé.

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, les charges d'impôt sur les bénéfices et d'impôt minier différées ont totalisé 4 627 000 \$ et 5 706 000 \$, respectivement, comparativement à un recouvrement de 1 449 000 \$ et des charges de 5 218 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Le recouvrement survenu durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019 est associé au remboursement anticipé de la dette. L'augmentation pour le semestre terminé le 30 septembre 2020 est attribuable à la dépréciation accélérée plus importante découlant d'un écart temporaire plus grand entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale des actifs de la Société.

En combinant les taux d'imposition statutaires au provincial et au fédéral et les impôts miniers, les taux d'imposition effectif (« TIE ») de la Société étaient de 40 % et 39 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, comparativement à 115 % et 50 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Les TIE plus élevés aux périodes comparatives étaient reliés au remboursement anticipé de la dette en 2019 qui n'a pas donné lieu à un recouvrement fiscal. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, les TIE étaient plus élevés que prévu en raison du taux d'imposition plus élevé de 22 % s'appliquant à une partie du bénéfice minier imposable de la Société, découlant de la marge de profit minier plus élevée, dans la tranche entre 35 % et 50 % selon l'échelle progressive d'imposition de la marge de profit minier.

La Société a bénéficié des programmes temporaires d'allègement fiscal offerts par les gouvernements fédéral et provincial au Canada en réaction à la pandémie de la COVID-19, qui ont permis le report des paiements d'impôt jusqu'au 30 septembre 2020. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a payé 97 042 000 \$ en impôts sur les bénéfices et en impôts miniers, incluant tous les paiements reportés relatifs à l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, ainsi que les acomptes provisionnels mensuels pour la période d'avril à septembre 2020 inclusivement. La Société a aussi comptabilisé des impôts sur les bénéfices et des impôts miniers à payer de 73 480 000 \$ en date du 30 septembre 2020, qui seront exigibles en mai 2021 et qui ont contribué à l'augmentation du passif courant.

4. RENDEMENT FINANCIER (suite)

H. Résultat net et BAIIA¹

Comparaison du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a généré un résultat net record de 112 164 000 \$ (bénéfice par action de 0,24 \$), entièrement attribuable aux actionnaires de la Société. À la période comparative l'an dernier, la Société avait subi une perte nette de 1 726 000 \$ (bénéfice par action de 0,00 \$), dont un bénéfice net de 2 140 000 \$ était attribuable aux actionnaires de la Société. La variation reflète la marge brute plus élevée dans la période courante et les charges financières hors caisse associées à la radiation des frais capitalisés à l'égard de transactions antérieures, la radiation d'instruments financiers dérivés et la radiation de la valeur comptable non amortie des facilités de crédit antérieures pour la période comparative.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020, en excluant les frais marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 2 671 000 \$ ou 1,3 \$/tms¹, et l'impact fiscal associé, la Société a généré un résultat net ajusté de 113 759 000 \$ (bénéfice ajusté par action¹ de 0,24 \$). Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019, en excluant principalement les transactions hors caisse non récurrentes associées au remboursement des facilités de crédit antérieures en date du 16 août 2019, la Société aurait généré un résultat net ajusté de 49 915 000 \$ (bénéfice ajusté par action¹ de 0,11 \$).

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a généré un BAIIA¹ de 197 829 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 64 %, comparativement à un BAIIA¹ de 62 575 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 39 % à la même période en 2019. Cette variation d'une période à l'autre est principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé, combiné au volume de ventes plus élevé, en partie contrebalancés par les coûts de production plus élevés découlant des volumes vendus plus importants et les coûts marginaux liés à la COVID-19.

Comparaison du premier semestre de l'exercice financier 2021 et du premier semestre de l'exercice financier 2020

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a généré un résultat net de 187 720 000 \$ (bénéfice par action de 0,40 \$), comparativement à un résultat net de 72 515 000 \$ (bénéfice par action de 0,09 \$) à la même période en 2019. La variation reflète la marge brute plus élevée et les coûts d'intérêts plus faibles sur la dette à long terme dans la période courante. De plus, la hausse est également attribuable aux charges financières hors caisse associées à la radiation des frais capitalisés à l'égard de transactions antérieures, la radiation d'instruments financiers dérivés et la radiation de la valeur comptable non amortie des facilités de crédit antérieures pour la période comparative.

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, en excluant les frais marginaux liés à la COVID-19, qui ont totalisé 7 233 000 \$ ou 1,9 \$/tms¹, et l'impact fiscal associé, la Société a généré un résultat net ajusté de 191 763 000 \$ (bénéfice ajusté par action¹ de 0,41 \$). Pour le semestre terminé le 30 septembre 2019, en excluant principalement les transactions hors caisse non récurrentes associées au remboursement des facilités de crédit antérieures en date du 16 août 2019, la Société aurait généré un résultat net ajusté de 124 156 000 \$ (bénéfice ajusté par action¹ de 0,20 \$).

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a généré un BAIIA¹ de 325 524 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 59 %, comparativement à un BAIIA¹ de 229 511 000 \$, ou une marge BAIIA¹ de 52 % à la même période en 2019. Cette hausse du BAIIA¹ est principalement attribuable à la hausse du prix de vente moyen réalisé net¹, en partie contrebalancée par une hausse des coûts de production et par les coûts marginaux liés à la COVID-19.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

4. RENDEMENT FINANCIER (suite)

I. Coût de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») et marge d'exploitation¹

La Société est d'avis que le CMTI¹ et la marge d'exploitation¹ sont des mesures reflétant les coûts reliés à la production de minerai de fer et servant comme indication de la capacité de la Société à opérer sans dépendre d'emprunts additionnels ou de l'utilisation des liquidités existantes. La Société définit le CMTI¹ comme étant le coût comptant total associé à la production de concentré de minerai de fer. Le CMTI¹ de la Société représente le total du coût des ventes, des frais administratifs du siège social et des dépenses en immobilisations de maintien, y compris les frais de découverte, le tout divisé par les tonnes métriques sèches de concentré de minerai de fer vendues pour arriver à un montant par tms.

Comparaison du deuxième trimestre de l'exercice financier 2021 et du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a enregistré un CMTI¹ de 57,4 \$/tms, comparativement à 66,2 \$/tms à la même période en 2019. La variation reflète une diminution des investissements de maintien à l'égard des immobilisations corporelles, en partie compensée par une hausse des charges G&A par tms vendue. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019, d'importants investissements de maintien avaient été consentis afin d'accélérer les travaux de construction visant à rehausser les digues du parc à résidus miniers et ainsi assurer un dépôt sécuritaire des résidus miniers, et des sommes considérables avaient été investies dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier afin d'accroître la disponibilité et le rendement de la flotte. Ultimement, ces investissements ont permis à la Société de maximiser sa productivité opérationnelle dans la période courante et ce, tout en gérant les défis occasionnés par la pandémie de la COVID-19.

En déduisant le CMTI¹ de 57,4 \$/tms du prix de vente moyen réalisé net¹ de 150,7 \$/tms, la Société a généré une marge d'exploitation¹ de 93,3 \$/tms pour chaque tonne de concentré de minerai de fer à haute teneur vendue durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à une marge de 20,0 \$/tms à la même période en 2019. La variation est principalement attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé.

Comparaison du premier semestre de l'exercice financier 2021 et du premier semestre de l'exercice financier 2020

Durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a enregistré un CMTI¹ de 60,8 \$/tms comparativement à 64,5 \$/tms à la même période en 2019. La variation reflète une diminution des investissements de maintien dans la période courante. La marge d'exploitation¹ s'est élevée à 84,6 \$/tms pour le semestre terminé le 30 septembre 2020, comparativement à 51,8 \$/tms à la même période en 2019. La variation est attribuable au prix de vente moyen réalisé net¹ plus élevé, en partie compensé par un coût comptant total¹ légèrement plus élevé.

J. Participation ne donnant pas le contrôle

Suivant l'acquisition par Champion de la participation en capitaux propres de 36,8 % d'Investissement Québec dans MFQ le 16 août 2019, il n'y a plus de participation ne donnant pas le contrôle dans MFQ. Investissement Québec est le successeur de Ressources Québec inc., qui détenait la participation en capitaux propres dans MFQ au moment de la transaction.

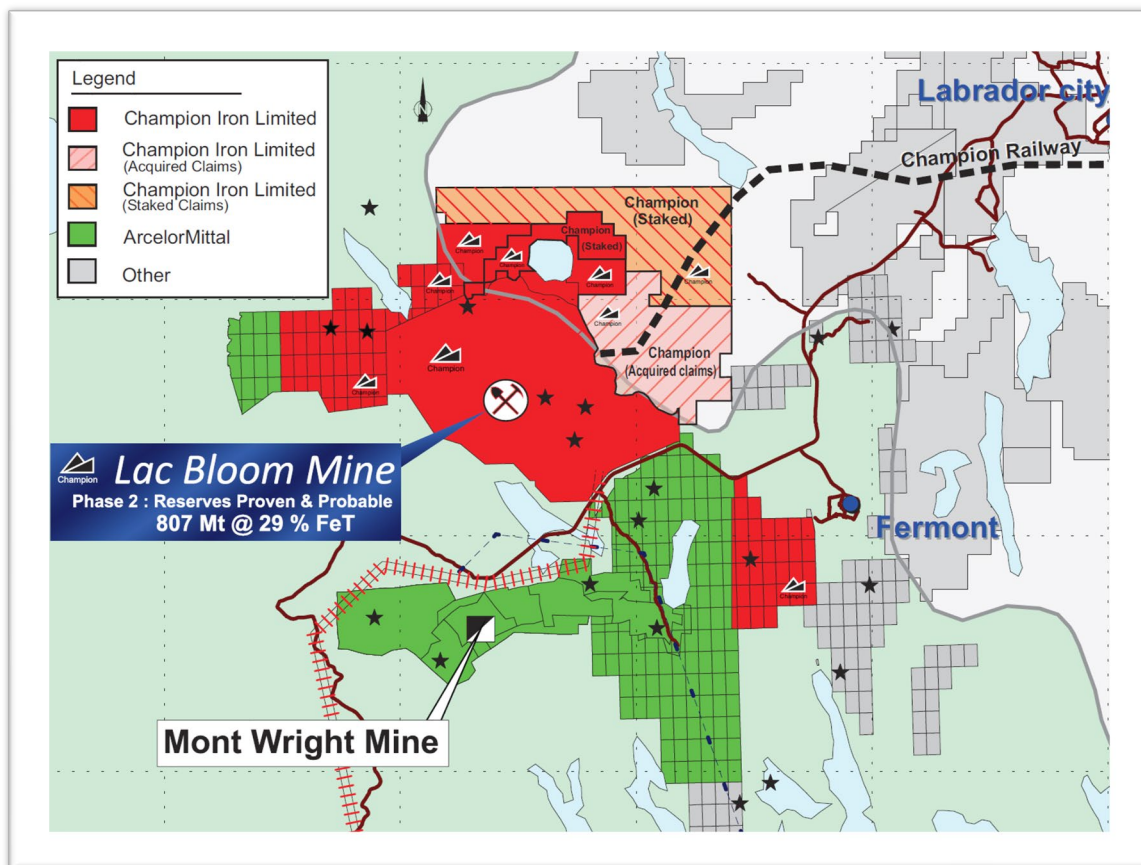
¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

5. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, la Société a continué de garder toutes ses propriétés en règle et n'a pas conclu d'ententes d'option. En conséquence, durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, 188 000 \$ et 264 000 \$ ont été engagés, respectivement, en frais d'exploration et d'évaluation, comparativement à 233 000 \$ et 427 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Les dépenses d'exploration comprennent principalement les frais requis pour conserver les propriétés d'exploration de la Société, des dépenses d'exploration en lien avec les travaux de forage et de géophysique sur la propriété Gullbridge-Powderhorn de la Société située dans le centre-nord de la province de Terre-Neuve, et des coûts d'acquisition pour le jalonnement de titres miniers d'exploration supplémentaires.

Le 2 avril 2020, la Société a jalonné un bloc de claims couvrant une superficie de 31,8 km² directement au nord du bail minier du Lac Bloom de MFQ et contigu aux autres blocs de titres miniers dans ce secteur. De plus, la Société a fait l'acquisition d'autres titres miniers totalisant 38 km² également situés directement au nord du complexe minier du Lac Bloom. À la suite de ces transactions, la Société contrôle désormais un bloc de titres miniers totalisant 178,2 km² situé dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et dans la province de Québec, directement au nord et à l'ouest du bail minier du Lac Bloom.

Les réserves actuelles au Lac Bloom sont estimées suffisantes pour soutenir les opérations minières pour une période de vingt ans, toutefois les titres miniers acquis procurent de nouvelles opportunités à la Société et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de la Société qui vise à accroître l'étendue des gisements à proximité du complexe minier du Lac Bloom dans la mesure du possible.



6. MISE À JOUR SUR LA PHASE II D'EXPANSION DU LAC BLOOM

Le 20 juin 2019, la Société a annoncé les conclusions de l'étude de faisabilité du Lac Bloom (l'« étude de faisabilité ») préparée conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») (voir le communiqué du 20 juin 2019 disponible sous le profil de la Société sur SEDAR au : www.sedar.com, auprès de l'ASX au : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société au : www.championiron.com) qui faisait état de réserves minérales prouvées et probables estimées à 807 millions de tonnes à une teneur moyenne de 29,0 % Fe. Le projet de la phase II d'expansion, tel que détaillé dans l'étude de faisabilité, vise à doubler la capacité nominale du Lac Bloom à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe, en terminant la construction d'une deuxième usine, dont la construction avait été amorcée par l'ancien propriétaire de la mine. En se basant sur le nouveau plan minier optimisé, le taux d'extraction minière au Lac Bloom serait aussi augmenté pour accélérer l'approvisionnement de minerai aux installations d'usinage agrandies, tout en conservant une durée d'exploitation de 20 ans.

L'étude de faisabilité envisage une période de construction de 21 mois moyennant des dépenses en immobilisations estimées à 633,4 M\$, incluant 44 M\$ en dépôts. Les paramètres économiques du projet, basés sur un prix pour le minerai de fer de 83,9 \$ US/t selon l'indice P65, indiquent une valeur actualisée nette (« VAN ») après impôt à un taux de 8 % de 2 384 M\$, phases I et II combinées, et un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 33,4 %. Sur la durée d'exploitation, le coût comptant total¹ projeté serait de 46,6 \$/t tandis que le coût de maintien tout inclus¹ moyen serait de 52,3 \$/t.

Le 20 juin 2019, la Société a aussi annoncé l'approbation d'un budget initial de 68 M\$ pour financer et faire avancer le projet de la phase II d'expansion en 2019 et jusqu'en 2020, dans l'intention d'assurer le respect de l'échéancier du projet proposé dans l'étude de faisabilité. Compte tenu de l'incertitude mondiale découlant de la pandémie de la COVID-19, la Société a annoncé, le 24 mars 2020, que ses intentions et ses plans dans le cadre de la phase II d'expansion, qui devaient initialement être annoncés vers le milieu de l'année civile, seraient annoncés à une date ultérieure et que les dépenses d'investissement discrétionnaires avaient été suspendues. Avec les mesures mises en place pour atténuer les risques liés à la COVID-19, la Société a relancé certains investissements discrétionnaires, essentiellement des travaux d'ingénierie détaillée, et a augmenté de 30 M\$ le budget initial de 68 M\$ puis l'a augmenté à nouveau de 22 M\$ le 5 octobre 2020, pour un budget total de 120 M\$. Les augmentations du budget initial de la phase II seront financées à même les liquidités². Ces sommes additionnelles permettront de faire avancer le projet prudemment, tout en s'assurant d'atteindre les étapes clés de l'échéancier, parallèlement à la décision finale du conseil sur le projet de la Phase II d'expansion qui a été reportée. La Société communiquera de plus amples détails à propos de ses plans de développement en lien avec le projet de la phase II d'expansion d'ici la fin de l'année civile en cours.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, les activités réalisées dans le cadre du projet de la phase II d'expansion comprennent la fabrication de spirales, la coordination du transport des équipements sur le site pour procéder à l'installation des spirales et des travaux d'ingénierie détaillée, qui étaient complétés à 57 % en date du 30 septembre 2020. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, d'autres programmes de travaux ont aussi été complétés, notamment les travaux sur la fondation pour les installations de chargement ferroviaire, et l'installation des systèmes permanents de chauffage, d'éclairage et les élévateurs. Le budget cumulatif approuvé jusqu'à maintenant a aussi permis à la Société de lancer les travaux dans d'autres secteurs, incluant les modifications au circuit de récupération gravimétrique et les travaux sur l'aire de stockage du minerai près du concentrateur. Les travaux réalisés jusqu'à maintenant ont grandement réduit les risques associés à l'échéancier du projet grâce aux travaux de cimenterie et de génie civil, éliminant ainsi les risques découlant de la saisonnalité pour la réalisation du projet.

La Société n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée qui aurait une incidence importante sur les renseignements inclus dans l'étude de faisabilité et confirme que toutes les hypothèses importantes et les paramètres techniques qui sous-tendent les estimations dans l'étude de faisabilité s'appliquent toujours et n'ont pas subi de changements substantiels.

¹ Il s'agit d'une mesure de rendement non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 19.

² Les liquidités incluent les espèces et les quasi-espèces ainsi que les investissements à court terme.

7. FLUX DE TRÉSORERIE – ACHAT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, la Société a investi 28 018 000 \$ et 51 639 000 \$, respectivement, dans l'achat d'immobilisations corporelles, comparativement à 52 248 000 \$ et 78 725 000 \$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Le tableau suivant résume les investissements qui ont été faits :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars)				
Rehaussement des digues de retenue des résidus miniers	6 349	15 525	6 903	20 894
Découverte et activités minières	4 415	2 996	7 045	6 263
Réfection de l'équipement minier	1 413	10 927	4 175	14 241
Dépenses en immobilisations de maintien	12 177	29 448	18 123	41 398
Phase II	13 328	16 260	19 167	18 573
Autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom	2 513	6 540	14 349	18 754
Achat d'immobilisations corporelles à même les flux de trésorerie	28 018	52 248	51 639	78 725

La diminution des investissements relatifs au parc à résidus pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020 comparativement aux mêmes périodes en 2019 avait été anticipée. En effet, en 2019, la Société avait annoncé un programme accéléré de 30 M\$ pour procéder au rehaussement des digues de retenue du parc à résidus afin d'assurer le dépôt sécuritaire des résidus, lequel a été complété dans les délais et les budgets prévus. Les dépenses liées au rehaussement des digues de retenue du parc à résidus pour le premier trimestre de l'exercice financier 2021 étaient associées à une nouvelle ligne de résidus grossiers. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, les travaux de construction sur le projet de digues ont été complétés, après un court délai en raison de la pandémie de la COVID-19.

Les activités de découverte et d'extraction minière ont été réduites au premier trimestre de l'exercice financier 2021 en raison de la réduction des opérations exigée par le Gouvernement dans le cadre des directives visant à limiter la propagation de la COVID-19, mais ces activités ont repris durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020.

Les travaux réalisés dans le cadre du programme de remise à neuf de l'équipement minier de la Société ont été conformes à ce qui avait été planifié durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020 malgré un ralentissement durant le premier trimestre de l'exercice financier 2021. La diminution des investissements dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, comparativement aux mêmes périodes en 2019, est attribuable à la décision de la Société d'investir des sommes pour améliorer la disponibilité et le rendement de sa flotte d'équipement minier, qui a fait en sorte que les besoins étaient plus importants pour les mêmes périodes en 2019.

L'investissement dans le projet de la phase II d'expansion du Lac Bloom durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020 concerne des travaux d'ingénierie détaillée, la production de spirales et le transport d'équipement sur le site pour procéder à l'installation des spirales. Toutes les dépenses ont été financées grâce au budget cumulatif approuvé de 120 000 000 \$, financé à même les liquidités¹. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2019, les dépenses se rapportaient à des travaux d'ingénierie détaillée, des travaux de génie civil sur le silo et les convoyeurs associés, ainsi que des travaux mécaniques et électriques à l'intérieur de l'usine afin de sécuriser les travaux à réaliser durant l'hiver. Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020, d'autres programmes de travaux ont été complétés, notamment des travaux sur la fondation pour les installations de chargement ferroviaire, et l'installation des systèmes permanents de chauffage, d'éclairage et les élévateurs. Le budget cumulatif approuvé jusqu'à maintenant a aussi permis à la Société de lancer les travaux dans d'autres secteurs, incluant des modifications au circuit de récupération gravimétrique et des travaux sur l'aire de stockage du minerai près du concentrateur. Les travaux réalisés jusqu'à maintenant ont grandement réduit les risques associés à l'échéancier du projet grâce aux travaux de cimenterie et de génie civil, éliminant ainsi les risques découlant de la saisonnalité pour la réalisation du projet.

Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020, les autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom ont totalisé 2 513 000 \$ et 14 349 000 \$, respectivement. Durant le semestre terminé le 30 septembre 2020, les investissements se rapportent à des mises à niveau des infrastructures minières, à la mise en service de nouveaux équipements requis pour maintenir le ratio de découverte au niveau requis dans le cadre du plan minier de la phase II, et à l'acquisition d'une centaine de wagons usagés au coût de 5 500 000 \$. Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2019, les autres dépenses en immobilisations de développement au Lac Bloom avaient

totalisé 6 540 000 \$ et 18 754 000 \$, respectivement, et se rapportaient à la réalisation de l'étude de faisabilité de la phase II, à la mise à niveau d'infrastructures minières et à des améliorations de la capacité des équipements de service.

¹ Les liquidités incluent les espèces et les quasi-espèces ainsi que les investissements à court terme.

8. INFORMATIONS RELATIVES À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET À SA WEBDIFFUSION

Une webdiffusion et une conférence téléphonique au cours desquelles ces résultats seront abordés plus en détail auront lieu le mercredi 28 octobre 2020 à 8 h 30 HNE (heure de Montréal) / le 28 octobre 2020 à 23 h 30 HNEA (heure de Sydney). Les auditeurs pourront suivre une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique à partir de la section Investisseurs du site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com/investors/events-presentations ou en composant sans frais le 1-888-390-0546 en Amérique du Nord ou le +1-800-076-068 en Australie.

La webdiffusion sera archivée à des fins de consultation et sera disponible sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com/investors/events-presentations. Une rediffusion téléphonique sera également disponible dans la semaine suivant la conférence téléphonique, en composant le +1-888-390-0541 en Amérique du Nord ou le +1-416-764-8677 outremer, puis en composant le code d'accès 760898#.

Personne qualifiée et vérification des données

M. Nabil Tarbouche (P. Geo.), géologue sénior de la Société, est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et a révisé et vérifié l'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué de presse. M. François Lavoie (P. Eng.), directeur, Marketing technique de la Société, est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et a révisé et vérifié l'information scientifique et technique en lien avec les paramètres techniques qui sous-tendent l'étude de faisabilité contenue dans le présent communiqué de presse. La révision et l'approbation de M. Lavoie ne s'appliquent pas à l'information scientifique et technique en lien avec les réserves et les ressources de la Société contenue dans le présent communiqué de presse. La révision et l'approbation de M. Tarbouche et M. Lavoie ne s'appliquent pas aux énoncés portant sur la connaissance de la Société de nouvelles informations ou données ni à tout changement substantiel aux hypothèses importantes et aux paramètres techniques qui sous-tendent l'étude de faisabilité.

À propos de Champion Iron Limited

Champion Iron Limited, par l'entremise de sa filiale Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec, et à proximité d'autres producteurs de minerai de fer établis. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert, où l'extraction se fait à l'aide de pelles et de camions, avec un concentrateur d'où le concentré de minerai de fer est expédié par rail, initialement sur le chemin de fer du Lac Bloom, jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec. La phase I de l'usine du Lac Bloom a une capacité nominale de 7,4 Mtpa et produit du concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants, qui a su se mériter une prime par rapport au prix de référence Platts IODEX pour le minerai de fer à 62 % Fe. En plus du projet de la phase II d'expansion du Lac Bloom, partiellement complété, Champion contrôle également un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet de minerai de fer Fire Lake North, situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom. La Société détient aussi une participation de 100 % dans la propriété Gullbridge-Powderhorn située dans le centre-nord de la province de Terre-Neuve. La Société vend son concentré de minerai de fer partout dans le monde, incluant ses clients en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud et en Inde.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Michael Marcotte
Vice-président, Relations avec les investisseurs
514-316-4858, poste 128
info@championironmines.com

Pour plus d'information à propos de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : www.championiron.com.

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.

Des copies des états financiers consolidés résumés non audités, le rapport semestriel et le rapport de gestion connexe pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2020 sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com), l'ASX (www.asx.com.au) ou le site Web de la Société (www.championiron.com). Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme certains renseignements et énoncés qui peuvent constituer ou être considérés comme des « renseignements prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement désignés comme des « énoncés prospectifs » dans les présentes). Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant (i) les taux de récupération du fer; (ii) la croissance de la Société; (iii) l'augmentation de la capacité et de la fiabilité de l'usine; (iv) l'amélioration opérationnelle de la Société; (v) la phase II d'expansion de la mine du Lac Bloom et l'échéancier de construction prévu, les dépenses en capital, la VAN et le TRI associés; (vi) le nouveau test de production et son impact sur la possibilité de desservir de nouveaux clients et élargir l'offre de produits; (vii) l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la SFPPN et la réduction associée des coûts des opérations portuaires; (viii) la future capacité d'exploitation estimative de la mine du Lac Bloom; (ix) les besoins en trésorerie de la Société au cours des douze prochains mois; (x) l'achèvement de la construction d'une expansion potentielle de la mine du Lac Bloom; (xi) la création potentielle d'emplois en lien avec la mine du Lac Bloom; (xii) les fluctuations des frais de transport maritime en lien avec les fluctuations des prix pour le minerai de fer; (xiii) l'impact des fluctuations des taux de change; (xiv) l'impact des fluctuations des prix de minerai de fer; (xv) la durée d'exploitation de la mine du Lac Bloom; et (xvii) les mesures mises en œuvre et qu'il est prévu de mettre en œuvre pour atténuer le risque lié à la COVID-19 et limiter sa propagation et l'efficacité de ces dernières, ainsi que les impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de Champion, sa situation financière et ses résultats financiers, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés portant sur les « réserves » ou les « ressources » sont considérés comme des énoncés prospectifs puisqu'ils impliquent une évaluation implicite basée sur certaines estimations et hypothèses à l'effet que les réserves et les ressources décrites existent dans les quantités prédites ou estimées et que les réserves pourront être exploitées à profit dans l'avenir. Les réserves et les ressources réelles pourraient être supérieures ou inférieures aux estimations dont il est question dans le présent document. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de verbes comme « planifie », « s'attend à », « table sur », « estime », « prévoit », « prédit », « projette », « perçoit », « a l'intention de », « anticipe », « vise » ou « croit », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation », « projections », « cibles », « continue », ou toute version analogue de ces verbes et termes, y compris leurs négatifs, ou qui énoncent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : les résultats des études de faisabilité; les changements aux hypothèses utilisées pour préparer les études de faisabilité; des retards dans le projet; la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; des défaillances des usines, des équipements ou des procédés à opérer tel que prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; les effets de catastrophes et de crises de santé publique, incluant l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle 2020 de la Société et les risques et incertitudes traités dans le communiqué de presse de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020 et le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, tous disponibles sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX à l'adresse : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com.

Les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables de l'avis de la direction et ne sont valides qu'en date du présent communiqué de presse ou aux dates spécifiées dans lesdits énoncés. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont faits en date du présent document, ou à la date ou aux dates spécifiées dans lesdits énoncés. Champion n'assume aucune obligation de publier une mise à jour ou de réviser d'une quelconque façon l'un ou l'autre des énoncés prospectifs contenus dans les présentes, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou autres circonstances, sauf si requis par la loi. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs.